

	Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com	DEPARTEMENT DE LA MARNE
		ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h40.

En présence de

Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM. Pascal APPERT, Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

Délibération décision modificative versement du FPIC

Mme le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de prendre une décision modificative du budget pour payer le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal. La somme prévue à l'article 739223 était de 1625€, la somme notifiée par arrêté préfectoral est de 2188€.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Cérémonie des Vœux 2020

Mme le Maire souhaite déterminer la date des vœux. La date du lundi 6 janvier 2020 à 18h00 est fixé. Comme les autres années du cidre et des galettes seront servis.

Travaux

Mme le Maire informe le Conseil des informations diverses suivantes :

- Radar : le petit panneau de signalisation a été replacé. L'emplacement du radar sur le RD19 n'est pas encore connu, le plan doit nous parvenir afin de déterminer si l'emplacement pourrait gêner le passage d'engins sur la parcelle concernée. Pas de retour sur la demande de panneaux supplémentaires.
- Travaux de l'église : Mme le Maire demande si des réunions de chantier ont lieu ? Mme Antonia PAQUOLA répond qu'il n'y en a jamais eu. Qu'une entreprise de couverture et le tailleur de pierres travaillent sur place, ce qui ne nécessite pas de réunions. Mme Antonia PAQUOLA en fera part à M. Kendji STEPHAN chargé des travaux à la Communauté de Communes pour plus de renseignements.
- Poteaux fibre : Des poteaux ont été posés le 1 novembre mais sans respect des consignes données au préalable. Mme le Maire informe l'assemblée que cela a été réglé avec l'entreprise SPIE pour enlever les poteaux mal positionnés et les installer selon les plans renseignés.
- Candélabres : Mme Lydie THIÉBAULT indique que M. LANTENOIS est passé vérifier la possibilité d'implantation du nouveau candélabre. Il s'avère que celui choisi se trouve du côté opposé au réseau en place, ce qui nécessiterai une traversée de chaussée. Il est décidé que le poteau sera implanté en face de l'emplacement choisi côté réseau existant.
- Les plaques Télécom cassées ont été changées.
- Les arbres qui entravaient la ligne téléphonique raccordée à la station de pompage ont été élagués, cette ligne étant indispensable pour la communication avec le réservoir lors des demandes de remplissage.

- Bâches incendie : M. Florian FRANCOIS remplaçant de M. Philippe RICHARD à la communauté de Communes souhaite prendre rendez-vous pour la défense incendie. MM. APPERT, BEAULANDE et GILLET se propose de voir avec lui.
- Mme Lydie THIÉBAULT informe l'assemblée que l'antenne de télérelève des compteurs d'eau a été installée dans le clocher de l'église.
- Mme Antonia PAQUOLA explique qu'un représentant de l'entreprise Euralu est passé ce matin pour constater les pannes des volets de l'école maternelle. N'ayant apporté aucun matériel, celui-ci est reparti sans effectuer d'intervention.
- Les joints des vis sur le toit de l'école ont tous été changés, il ne devrait plus y avoir de fuites.
- Mme Antonia PAQUOLA indique qu'un bilan a été effectué par M.Xavier LARCHER de la Communauté de Communes sur les ordinateurs de la classe mobile. Il s'avère possible d'installer les PC sous Linux et en ajoutant les même programmes, libres de droit plutôt qu'avec une licence. Les ordinateurs seraient opérationnels rapidement, il n'y aurait pas d'investissement à faire. Sinon, le parc complet est à changer. L'imprimante est connectée et mise en service. Les câbles de l'école maternelle ont été rebranchés correctement, les connexions, Wi-Fi et tablettes fonctionnent correctement. Il s'agit dorénavant de ne plus y toucher.
- M. Pascal APPERT indique que lors d'une intervention technique, il a constaté qu'il faisait chaud dans l'école et qu'il serait plus économique et écologique de baisser le chauffage pendant les vacances scolaires.
M. Bernard MACHET propose d'installer des robinets thermostatiques programmables sur les radiateurs de la maternelle et de la mairie pour limiter la consommation de fuel et signale une panne de chauffage à l'école primaire dans la journée. Le chauffage a cependant été rétabli rapidement.

Questions diverses

Mmes Antonia PAQUOLA et Lydie THIÉBAULT ont assisté à la cérémonie de clôture du championnat de chien militaire au 132 RIC à SUIPPES.

Pour pallier au manque d'eau et pour une eau de meilleure qualité, une nouvelle cuve a été installée à l'ermitage Russe, M. Franck THIÉBAULT s'est chargé de la remplir.

Cérémonie du 11/11 : M. Pascal APPERT confirme la présence de la jeune fille Belge qui avait retourné en mairie le carton du lâcher de ballon du 11/11/2018. Le programme à distribuer est en attente de retour de la mairie de Jonchery.

Mme le Maire propose de fixer la date des vœux au 6 janvier 2020 à 18h00. Du cidre et de la galette seront servis.

Mme le Maire rappelle au conseil qu'un poteau Edf est implanté dans un terrain privé qui va être vendu. Le propriétaire du terrain propose de céder 4m² à la commune, le coût des frais d'acte s'élèverait à 210€. M. Gilles BEAULANDE dit qu'il faudrait voir avec Edf pour que le poteau soit déplacé sur la voie publique.

Mme le Maire indique avoir gagné lors salon des maires de la Marne, la possibilité de visiter la salle de co-conception du CNFPT à Reims le 28/11/2019 et demande qui veut s'y rendre. Mme Lydie THIÉBAULT et Jean-Michel GILLET se proposent.

M. Pascal APPERT indique qu'un nid de guêpes a été détruit à l'église. Il informe le Conseil Municipal que 2 combinaisons identiques à celles des apiculteurs ont été acquises par les pompiers pour une meilleure protection lors de ces interventions.

Mme Lydie THIÉBAULT informe l'assemblée que Mme Evelyne THIÉBAULT demande s'il est possible d'enlever les panneaux sur les tombes abandonnées. M. Jean -Michel GILLET souhaite faire le tour du cimetière pour faire le point sur celles-ci avant. Mme Manuella GANDOSSO l'accompagnera. RV fixé pour le jeudi 7/11 après-midi.

Les caniveaux non désherbés ont été nettoyés récemment.

La date des « Olympiades » de Suippes a été fixée au 6 juin 2020.

Une date de réunion pour la rédaction du bulletin municipal annuel est fixée au 12/11/19.

Une date de réunion du CCAS est fixée au 23/11 à 10h.

Mme Antonia PAQUOLA et Lydie THIÉBAULT propose de confectionner les colis de Noël des anciens chez M. et Mme Benoit FRANCCART cette année.

La décoration de Noël du village sera faite le 29 et 30/11 pour les guirlandes électriques des arbres de la place et le 7/12 pour les sapins et fenêtres de la salle du conseil.

M. Gilles BEAULANDE demande si Mme le Maire a des informations à donner à la suite de l'altercation entre des chiens.

Mme le Maire répond qu'elle attend les retours de la gendarmerie sur les faits exacts et sur la suite à donner avec les propriétaires du chien qui s'était sauvé.

Il faudra aussi informer les propriétaires du chien qui se sauve régulièrement rue de la Croix au loup qu'il devient urgent d'édifier une clôture correcte pour l'empêcher de sortir et de vagabonder dans les rues.

Fin du Conseil Municipal à 22h35.

Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 2 décembre 2019.